



24 MAI 2007

MAISON DE L'EMPLOI
de la petite Camargue Héraultaise
Immeuble Le Millénium
390, Avenue des Abrivados

34400 LUNEL

□□□

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

RAPPORT SPECIAL

RAPPORT GENERAL



MAISON DE L'EMPLOI
de la petite Camargue Héraultaise
Immeuble Le Millénium
390, Avenue des Abrivados

34400 LUNEL

=====

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES D'UNE
ASSOCIATION SUR
LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : L'Etat,

Nature et objet : Octroi d'une subvention dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectif;

Modalités financières : - Montant accordé pour l'année 2006 : 134 190 €.
- Montant encaissé sur l'exercice : 67 095 €.

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : Le Conseil Général de l'Hérault,

Nature et objet : Octroi d'une subvention pour l'aide au démarrage et des fonds structurels pour la prise en charge d'une partie des coûts des PLIE ;

Modalités financières : - Montant accordé pour l'année 2006 : 80 955 € ;
- Montant encaissé sur l'exercice : 56 668,50 € soit 70 %. Le solde sera versé sur 2007, sous réserve de l'acceptation du bilan final et en fonction des résultats obtenus.

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : Communauté de Commune du Pays de Lunel,

Nature et objet : Octroi d'une subvention pour le fonctionnement de la MDE,

Modalités financières : Montant accordé et encaissé sur l'exercice 2006 : 19 571,20 € ;

Octroi d'une subvention :

Personne concernée : Communauté de Commune du Pays de l'OR,

Nature et objet : Octroi d'une subvention pour le fonctionnement de la MDE,

Modalités financières : Montant accordé et encaissé sur l'exercice 2006 : 16 012,80 € ;

Fait à Montpellier,
Le 25 avril 2007

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Boulet', with a long horizontal stroke extending to the right.

SARL AUDIT ET STRATEGIE
Commissaire aux comptes
Guy BOULET



**MAISON DE L'EMPLOI
de la petite Camargue Héraultaise
Immeuble Le Millénium
390, Avenue des Abrivados**

34400 LUNEL

=====

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison de l'Emploi de la Petite Camargue Héraultaise tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants figurant à la page 13 de l'annexe comptable :

- § « continuité de l'exploitation » mentionnant que celle-ci est conditionnée au renouvellement des subventions précédemment obtenues ;
- § « Subventions à recevoir » précisant les conditions de comptabilisation de certaines subventions.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823 - 9 alinéa 1 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables : Nous avons pu vérifier l'application exhaustive et correcte du règlement comptable 99-01 applicable aux associations. A ce titre, nous sommes assurés du respect des dispositions comptables concernant le principe de continuité de l'exploitation.

Estimations comptables : Nous avons apprécié la prise en compte des produits acquis à la clôture de l'exercice et de l'information figurant dans l'annexe à ce titre.

Présentation : Nous nous sommes attachés à vérifier la sincérité des mentions figurant dans l'annexe comptable.

Conclusion : Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montpellier, le 25 avril 2007

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Boulet', with a long horizontal stroke extending to the right.

SARL AUDIT ET STRATEGIE
Commissaire aux comptes
Guy BOULET

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2006			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	9 355	934	8 422	
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 114		4 114	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	11 094	1 204	9 890	
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	24 563	2 138	22 426	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 138		1 138	
	Autres créances	81 050		81 050	
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	71 226		71 226		
Charges constatées d'avance	569		569		
	TOTAL (II)	153 983		153 983	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF		178 546	2 138	176 409	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2006

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	16 359	
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables</i>	16 359	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	36 048	
	Total des fonds propres	52 407	
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	52 407		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	28 156		
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	28 156		
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 889		
Dettes fiscales et sociales	79 957		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	95 846		
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	176 409		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	36 048,01	0,00	
(1) Dont à moins d'un an	95 846		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Fonctionnement et de Résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2006	
		12 mois	0 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	8 709	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	188 053	
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
Total des produits de fonctionnement	196 762		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	53 693	
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 361	
	Rémunération du personnel	54 731	
	Charges sociales	21 099	
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 138	
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges de fonctionnement	133 022	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		63 740	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	464	
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		464	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		64 204	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	28 156		
TOTAL DES PRODUITS		197 226	
TOTAL DES CHARGES		161 178	
EXCEDENT ou INSUFFISANCE		36 048	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	85 910	
	Bénévolat		
	Prestations en nature	85 910	
	Dons en nature		
	CHARGES	85 910	
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	85 910		
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au Plan Comptable Général et au règlement du Comité de la Réglementation Comptable 99-01.

Le bilan de l'exercice présente un total de **176 409** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **197 226** euros et un total **charges** de **161 178** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **36 048** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2006** et finit le **31/12/2006**.

Il a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent du 27/10/2005 au 31/12/2005 d'une durée de 2 mois n'a eu aucun mouvement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2006	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 138	1 138	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	80 903	80 903	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	148	148	
Charges constatées d'avances	569	569		
TOTAL DES CREANCES		82 757	82 757	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2006	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 889	15 889	
	Personnel et comptes rattachés	4 333	4 333	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 285	17 285	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	58 338	58 338	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes			
	Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	28 156	28 156		
TOTAL DES DETTES		124 002	124 002	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2006

Total des Charges à payer		69 013
Dettes fiscales et sociales		64 349
<i>CONGES A PAYER</i>	4 333	
<i>CHARGES SUR CONGES PAYES</i>	1 677	
<i>F S E A REMBOURSER</i>	22 500	
<i>ETAT A REMBOURSER</i>	35 838	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 664
<i>HONORAIRES A PAYER</i>	4 425	
<i>FOURNISSEURS FACT.NON.PARV.</i>	239	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2006

Total des Produits à recevoir		81 050
Autres créances		81 050
<i>AVOIR A RECEVOIR</i>	<i>148</i>	
<i>SUBVENTION EQUIP A RECEVOIR</i>	<i>16 359</i>	
<i>SUBV. C GENERAL 34 A RECEV</i>	<i>24 287</i>	
<i>SUBVENTION ETAT A RECEVOIR</i>	<i>40 257</i>	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2006
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION ABONNEMENTS		569	569
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			569

Annexe libre

Etat exprimé en euros

CONTINUITE D'EXPLOITATION

La continuité d'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2006.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

REMUNERATIONS DES PLUS HAUTS CADRES SALARIES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2005-586, nous vous informons que les rémunérations des plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élève à 31 846 Euros.

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires comptabilisés sur l'exercice correspondent à la valorisation du temps passé dans les réunions de travail, conseils d'administration et les assemblées générales, le coût horaire est fixé forfaitairement à 100 Euros.

FONDS DEDIES

Conformément aux fiches techniques publiées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, l'association n'ayant pas consommé la totalité des 80% des subventions accordés par l'Etat utilise la possibilité de les reporter sur l'exercice 2007 en fonds dédiés dans la limite du plafonnement de 30% du budget total de fonctionnement.

SUBVENTION A RECEVOIR

L'association considère remplir toutes les conditions d'attribution et a ainsi comptabilisé la totalité des subventions budgétées. Toutefois l'état ne donnera son accord qu'ultérieurement au vu du bilan financier.

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés Subvention de fonctionnement Etat			28 156	28 156
TOTAL			28 156	28 156

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				